

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MÉZIN  
 N°15

Séance du 03 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, Maire. Suite à la dissolution au 21/12/2018 du CCAS, votée le 15 février 2019, le Conseil Municipal doit voter le Compte de Gestion de l'exercice 2018 du CCAS de Mézin.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Alain VILLA, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Christiane DUCOUSSO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Monsieur Julien CHAPOLARD, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.

**Procuration(s) :**

Madame Mélanie DASTE donne procuration à Madame Dominique BOTTÉON.

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
27 mars 2019

**Etai(en)t excusé(s) :**

Madame Mélanie DASTE.

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Madame Dominique BOTTÉON.

__/__/__
----------

et publication du

__/__/__
----------

**DEL 15/2019 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 DU CCAS DE LA COMMUNE DE MÉZIN**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur Philippe BOURGAREL, trésorier, à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Après avoir entendu l'exposé du Maire,  
 Le Conseil Municipal,  
 Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2018 du ccas de la commune de mézin, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à MEZIN

Le Maire, Jacques LAMBERT